

REALISER DES AUDITS, UNE REPOSE AUX EXIGENCES DES REFERENTIELS DE CERTIFICATION

- Les entreprises certifiées doivent réaliser des audits, tant sur leurs activités internes que sur leurs fournisseurs et sous-traitants. Cet exercice requiert de la disponibilité et des compétences spécifiques qui ne sont pas systématiquement présentes dans les entreprises.

RÉALISATION DES AUDITS INTERNES OBLIGATOIRES

- Les référentiels de certification imposent de réaliser des audits internes. Ces audits permettent de vérifier si le système de management est conforme et mis en œuvre.
- Ils doivent couvrir l'ensemble du système sur une période définie, les résultats étant un des éléments incontournables des revues de direction.
- Un programme d'audits internes doit être établi et mis en œuvre ce qui pose des problèmes en termes de disponibilité et d'impartialité.
- Nous apportons la solution à cette double problématique en proposant un regard externe.

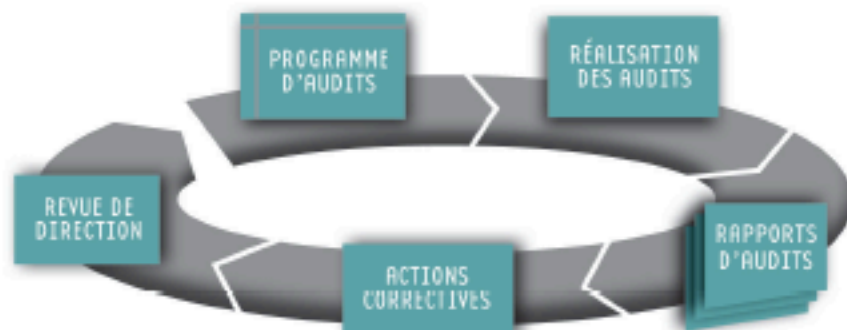
RÉALISATION DES AUDITS À BLANC

- Avant un audit de certification, il est nécessaire de s'assurer que les éléments exigés par les référentiels et leur mise en œuvre sont complets et cohérents.
- L'audit à blanc (ou « pré-audit ») est là pour donner la réponse au management de l'entreprise qui peut ainsi confirmer sa décision de se présenter à la certification.
- Nous réalisons cet audit à blanc dans les conditions formelles de l'audit de certification, il permet ainsi d'entraîner l'ensemble du personnel à cet exercice particulier en dédramatisant l'audit souvent vécu avec appréhension par les intéressés.

RÉALISATION DES AUDITS FOURNISSEURS

- La sélection initiale et le suivi de la performance des fournisseurs et sous-traitants nécessitent dans les cas complexes ou sensibles de réaliser des audits chez eux.
- Nous apportons la compétence technique de l'audit et la neutralité assurant aux deux parties un avis équilibré. La charge de travail de l'équipe interne de l'entreprise s'en trouve soulagée d'autant.

DÉROULEMENT DES AUDITS



DES PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR DEMANDE :

- Formation « être audité » : apprentissage illustré par des exemples et des exercices du positionnement face à l'auditeur.
- Animation de la revue de direction : Préparation et animation des revues de directions obligatoires dans les systèmes de management certifiés.

CHIFFRES CLES

Suivant la complexité de l'organisation des entreprises, on considère que 5% à 10% du personnel doit être auditeur interne.

NOTRE PLUS-VALUE

Auditeurs certifiés et experts des systèmes. Interventions permettant d'entraîner les audités à l'approche de l'exercice : positionnement et réponses à apporter lors d'un audit formel. Pistes d'amélioration et commentaires dédiés pour mise en œuvre dans le cadre de l'amélioration du système.

REFERENTIELS

Nos audits sont menés selon :
ISO 19011 « audit des systèmes de management »
Par rapport aux référentiels :
ISO 9001 « Qualité »
ISO 14001 « Environnement »
OHSAS 18001 « santé et sécurité »
ISO 17025 « Laboratoires »
MASE – UIC etc.